



Message de David Brunner  
Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Gironde  
Vice-Président de l'Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des Sapeurs-  
Pompiers de France

***Assemblée Générale***  
***Mardi 8 décembre 2020***

Chers collègues,

Le contexte sanitaire ne nous aura pas permis de tenir notre traditionnel congrès, je pense que seule la période de guerre 39-45 avait compromis notre rassemblement.

2020 restera dans les mémoires comme l'année du doute et des incertitudes. Dans cette période nos concitoyens comme les sapeurs-pompiers expriment leur besoin de protection face aux risques et aux menaces, de solidarité pour préserver la cohésion de notre société et de nos organisations, d'engagement pour donner un sens à ceux qui souhaitent porter nos valeurs de fraternité.

Le réseau associatif des sapeurs-pompiers de France œuvre quotidiennement pour répondre à ces attentes.

Mobilisées, les unions régionales et les unions départementales sont au plus près des territoires, sans distinction entre zones rurales et zones urbaines, sans distinction entre statuts, car nous portons tous le même uniforme, notre engagement n'est pas moins valeureux lorsque l'on est sapeur-pompier volontaire ou professionnel, caporal ou colonel ou encore personnel administratif ou personnel technique.

La parole des sapeurs-pompiers de France a été portée par le président de la Fédération Nationale auprès du Président de la République le 26 octobre dernier.

Il a évoqué notamment :

- le financement des SDIS ;
- la reconnaissance de l'engagement des sapeurs-pompiers professionnels à travers la revalorisation de la prime de feu et la suppression de la part salariale de la sur-cotisation CNRACL ;
- la proposition de loi Matras/Morel A L'Huissier pour soutenir et valoriser l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires ;

- la mise en place d'un cadre juridique européen incitatif et protecteur pour celles et ceux qui souhaitent s'engager de façon libre et désintéressée au service d'une cause d'intérêt général ;
- la reconnaissance des sapeurs-pompiers comme personne dépositaire de l'autorité publique lorsqu'ils sont agressés ;
- et la reprise en main par les SDIS des interventions de secours d'urgence aux personnes, avec la nécessité d'adopter un numéro d'appel d'urgence unique, le 112, et la révision de la loi AMU de 1986.

Il a également appelé de ses vœux la valorisation du parcours de Jeune Sapeur-Pompier dans le service national universel.

A l'écoute de la présentation des arguments portés par notre réseau associatif le Président de la République a été particulièrement attentif.

Le réseau associatif c'est aussi être acteur de la résilience. Les formations aux gestes qui sauvent comme celles des équipes de première intervention en cas d'incendie que propose l'Union Départementale contribuent à cette résilience nécessaire et elles permettent de faire face aux risques et de s'en prémunir.

Cette année nous avons poursuivi ces formations dans le respect des règles sanitaires imposées, je remercie les formateurs qui s'investissent dans ces actions.

Je tiens également à saluer les formations inclusives au profit des personnes en situation de handicap que nous sommes aujourd'hui en capacité de réaliser.

Notre association c'est aussi le vivre ensemble.

Malheureusement nous n'avons pu réunir nos anciens, cependant symboliquement nous leur avons offert des masques alternatifs, maigre compensation, en comparaison des heures d'isolement à leurs domiciles.

Vivre ensemble c'est aussi le sport, aucune compétition sportive n'a pu avoir lieu à l'exception du surf qui a profité du répit de l'été. En 2021 l'équipe départementale de foot se rendra à La Réunion avec pour ambition de décrocher le titre national, nous avons souhaité accompagner cette équipe dans ce périple au vu des excellents résultats et de l'esprit de cohésion et de camaraderie qui se dégage du groupe.

Notre réseau c'est la solidarité et l'écoute de ceux qui souffrent, de ceux qui traversent une période difficile de la vie, de ceux qui perdent un être cher.

L'Œuvre Des Pupilles est là, pour soutenir ces familles. Notre réseau solidaire sait accompagner ceux qui souffrent dans leur chair, ceux qui sont victimes d'un handicap définitif ou subissent les effets d'une catastrophe naturelle. Ainsi, grâce au dispositif « Solidarités Pompiers de France » nous pouvons leur accorder une aide matérielle et morale.

Au-delà d'un simple soutien financier, c'est tout un maillage fraternel, bienveillant et durable qui s'organise avec la présence indispensable des amicales.

Aussi je vous le rappelle, les donateurs sont aussi les sapeurs-pompiers ; à ceux qui le peuvent, « donnez à l'ODP » soit directement via votre amicale ou en ligne depuis notre site internet.

En cette fin d'année, la distribution des calendriers va être très perturbée, les amicales n'ont pu organiser de bal, de loto ; le Festival ODP Talence a été annulé et reporté. Vos Saintes-Barbes et vos Arbres de Noël n'auront sans doute pas lieu.

Enfin je tiens à saluer le travail en symbiose avec le SDIS de la Gironde et remercier le Président du Conseil d'Administration, Jean-Luc Gleyze et le contrôleur général Jean-Paul Decellières pour leur écoute et les aides consenties.

Je forme le vœu que 2021 nous permettra de renouer avec ces instants qui font nos traditions, qui nous permettent de vivre ensemble notre engagement, mais dans l'attente n'oublions pas que nous sommes une communauté solidaire et que notre réseau associatif porte cette solidarité.

\*\*\*\*\*